



CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 11 MARS 2024

Date de convocation :
5 mars 2024

Date d'affichage :
13 mars 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt quatre, le onze mars à 19 h 30, le Conseil Municipal du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel CHAPUIS (le Maire).

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS (absent à la question n° 11), Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Marie MARQUARDSEN, Monsieur Baptiste MASSIN (absent de la question n° 1 à la question n° 22) Madame Emmanuelle VIALANEIX (absente à la question n° 14), Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Stéphane CLABAUX à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel CHAPUIS déclare la séance ouverte.

La séance a été levée à 22H10.

N° 1 CONSEIL MUNICIPAL - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2023 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 3 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2023-10-13 : ADOPTÉE

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRÉSENTE COMMUNICATION.

N° 4 PRÉVENTION ÉDUCATIVE : RECONDUCTION DE LA CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA VILLE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Messieurs CHAPUIS et EXBRAYAT ne participent pas au vote.

N° 5 RESTITUTION DE LA COMPÉTENCE « COORDINATION DES ANIMATIONS ENTRE BIBLIOTHÈQUES » : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 6 CONVENTION DE PARTENARIAT PASS'CARD EN VELAY - SAISON 2024 : AVENANT N° 2 À LA CONVENTION 2022 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 1

Jean-Williams SEMERARO

Madame Corinne GONCALVES ne participe pas au vote.

N° 7 AUBERGE DE JEUNESSE : NOUVELLE TARIFICATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 8 ACQUISITION DE MOBILIER DE CONSERVATION : DEMANDE DE SUBVENTION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 9 NPNRU : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE AUX FONDS DE CONCOURS DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (GEPU) AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY POUR LE SECTEUR DU VAL-VERT, RUE COUDEYRETTE, AVENUE DU VAL-VERT : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 10 NPNRU DU VAL-VERT : ACQUISITION PAR LA COMMUNE DES PARCELLES AT221 ET AT222 : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 29

Contre : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celline GACON et Laurent JOHANNY

N° 11 ZAC DU PENSIO : CONVENTION D'AVANCE DE TRÉSORERIE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Monsieur le Maire quitte la salle. Madame Ginette VINCENT et Monsieur Philippe RIBEYRE ne participent pas au vote.

N° 12 APPROBATION DE LA RÉVISION ALLÉGÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 13 AUTORISATION DE DÉPÔT DE DEMANDES D'URBANISME DONNÉE AU MAIRE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Madame Marlène LASHERME et Monsieur Jean-François EXBRAYAT ne participent pas au vote.

N° 14 OPÉRATION LIVRET LOISIRS JEUNES 2023 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Madame Emmanuelle VIALANEIX quitte la salle.

N° 15 AIDES AUX OEUVRES DE VACANCES ET AUX SÉJOURS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE : PARTICIPATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 16 NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT POUR L'ÉCOLE EDITH PIAF : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Mesdames Brigitte FROMAGET et Marie MARQUARSEN ne participent pas au vote.

N° 17 NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MICHELET : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Madame Brigitte FROMAGET et Monsieur Philippe RIBEYRE ne participent pas au vote.

N° 18 PERSONNEL : CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

Monsieur Michel CHAUPUIS ne participe pas au vote.

N° 19 PARCELLES CADASTRÉES SECTION BW N° 57 ET N° 58 : BORNAGE DES PARCELLES COMMUNALES : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 20 CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY, LA VILLE DU PUY-EN-VELAY ET SON CCAS POUR LA PASSATION DE MARCHÉS OU COMMANDES NÉCESSAIRES À LA MUTUALISATION DES MOYENS TECHNIQUES ET PRESTATIONS DE SERVICES, ET LA PASSATION DES MARCHÉS D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES BÂTIMENTS, DES RÉSEAUX HYDRAULIQUES ET COURS D'EAU : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 21 CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHÉS DE FOURNITURES ET SERVICES LIÉS AU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 22 VIA DOLAIZON : AMÉNAGEMENT D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE FINANCEMENT AVEC LA RÉGION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 28

Contre : 3

Celline GACON, Laurent JOHANNY et Jean-Williams SEMERARO

Abstention : 2

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL

N° 23 RUE LANGLADE : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE AU FONDS DE CONCOURS DANS LE DOMAINE DE LA GEPU AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 24 DÉPORT DES IMAGES DE LA VIDÉOPROTECTION VERS LE COMMISSARIAT DE POLICE : DEMANDE DE SUBVENTION : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 25 REMBOURSEMENT DE SINISTRE SUITE À LA RÉCLAMATION DE LA MAIF, ASSUREUR DE MADAME SCHOROTH VICTIME D'UNE CHUTE SUR LA VOIRIE COMMUNALE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 26 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA RUE CHAUSSADE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 27 RAPPORT DE SUIVI DES OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 28 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.

Vu pour être affichée le 13 mars 2024 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire de la Ville du Puy-en-Velay



Michel CHAPUIS

